VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIÉTÉS

Commerciale, Centrale et de Choix

—DANS—

Le Second et Troisième District

Nos 216-218 rue Bourbon,

entre les rues Douane et Bienville.

ELEGANT,

Substantiellement et Récemment Construit Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages.

Nos 1208-1210 RUE DES URSULINES entre St-Claude et Tremé. Splendide et grande bâtisse en briques couverte en ardoises, à deux corps de logis. A proximité des Eglises, Marchés, Ecoles, Chars et autre commodités à la main. Seulement à un quart d'heure de marche de la rue du CANAL.

Nos 535-537-539 RUE MARIGNY, coin Chartres. Trois bâtisses à deux étages. A proximité de toutes les commodités. Louées environ $30 par mois.

Successions de Pierre Casse et sa femme, Mme Virginie Mercier, premièrement décédée.

Pour effectuer un partage.

No 60,420—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI 2 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B, rendu et signé le 28 mai 1900 en Cour en pleine séance, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :—

SECOND DISTRICT.

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St Philippe, Tremé et St Claude; mesurant 69 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue des Ursulines sur une profondeur de 43 pieds 7 pouces 3 lignes environ d'après les titres et exactement d'après l'arpentage de J. A. d'Hemécourt, daté le 22 octobre 1878. 68 pieds 7 pouces de face sur la rue Ursulines sur 43 pieds 6 pouces 6 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages en briques couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant sur un côté, au rez de chaussée, grand salon, salle à manger, et trois chambres à coucher au second étage, cuisine en briques y attenant de côté, avec une chambre en bas et une chambre en haut et l'autre côté, trois chambres en bas citerne, hydrant, lieux d'aisances de chaque côté, cour carrelée, et connue sous les numéros municipaux 1208 et 1210 rue des Ursulines.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Douane, Royale et Bienville, mesurant 33 pieds 9 pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure française, étant une partie du lot désigné par le No 5.

Les améliorations comprennent un élégant magasin et résidence à trois étages en briques substantiellement et récemment construit, la moitié duquel est occupée au rez-de-chaussée par Sam B. Stewart, Plombier, etc., et l'autre moitié par E. Dasse manufacturier de bijouterie. Les deuxième et troisième étages contiennent chacun huit magnifiques chambres à coucher avec galerie tout autour, pallier sur chaque étage, gaz partout, hydrant et lieux d'aisances à chaque étage, deux citernes dans le fond, hall sur le côté communique aux étages supérieurs d'un côté corridor de l'autre côté, pavage Schillinger dans la cour, élégante verandah en fer au second étage faisant face à la rue, connue par les Nos 216 et 218 rue Bourbon.

Le rez de chaussée est loué à bail à messieurs Dasse et Sam. B. Stewart jusqu'au 30 septembre 1900, chacun à raison de $25 par mois ou $50 par mois pour les deux magasins. Les étages supérieurs étaient loués à raison de $125 par mois, maintenant vacants, mais devraient commander le même loyer.

TROISIEME DISTRICT.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Marigny, Mandeville et Decatur, mesurant 60 pieds de face à la rue de Chartres, sur 60 pieds de face et de profondeur sur la rue Marigny, le tout mesure française, lesquelles rues il forme le coin.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages ayant 8 chambres, une chambre dans l'attic, 2 cabinet galerie de côté et devant, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant 4 chambres, une autre bâtisse connue sous le No 535 rue Marigny ayant 4 chambres, cour carrelée. W. works. 2 citernes, double lieux d'aisances, etc. Loué environ $30 par mois.

Termes et Conditions: Un tiers au plus comptant, et la balance, s'il y en a, en billets des acquéreurs payables à un ou à un et deux ans, de la date de l'adjudication avec huit pour cent d'intérêt par an de ladite date jusqu'à paiement: lesdits billets devront être garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et les actes de vente en contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant la stipulation pour le paiement des honoraires d'avocat à cinq pour cent en cas de procès, les acquéreurs d'assumer en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1900 et les timbres de guerre des Etats Unis sur les ventes. Les propriétés sont vendues sujettes aux baux existant. Les actes de ventes devront être passés pardevant Jas D. Taylor, notaire public, aux frais des acquéreurs, et les acquéreurs sont tenus de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur pour garantir la vente.

31 mars—31—avril 4 11 18 25—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison à deux corps de logis,

Nos 1428 et 1430 rue Bourbon.

Mme James N. Brooks et als vs Louis Monlezun et als.

No 61,511—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune MERCREDI, 25 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

EN vertu de et conformément à un jugement d'Honorable N.H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu en Cour en séance publique le 14 mars 1900 et signé en Cour en séance publique le 20 mars 1900, et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour et daté le 23 mars 1900 homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'affaire intitulée ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Esplanade et Dauphine, lequel morceau ou portion de terre mesure, mesure américaine, 34 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant onze chambres, citerne, Water Works, hangar, lieux d'aisance, un côté loué $13 par mois, l'autre côté occupé par une des parties en intérêt.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans représenté en billet pour ledit montant garantis par hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume telles que le transfert de la police, le paiement de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, le pacte de non alienando et les acquéreurs d'assumer et de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année courante 1900, les timbres de l'Internal Revenue des E. U., doivent être payés par l'acquéreur qui sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 comme garantie de compléter la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

24 mars—24 28—avril 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ

Rémunérative du Second District

Nos 1013-1015 rue Douane, entre Remparts et Bourgogne.

Maison à deux étages en briques avec attic,

Louée à bail $600 par an.

SUCCESSION DE PIERRE PÉRET.

No 56,872—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 11 avril 1900 à midi il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 6 mars 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte appartenant situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 96, borné par les rues de la Douane, Remparts, Bienville et Bourgogne, mesurant d'après un croquis fait par D. M. Brosnan, député voyer daté le 7 février 1893, annexé à la marge d'un acte de vente au Young Mens Gymnastic Club, exécuté pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 24 février 1893 45 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Douane sur 121 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages et attic, couverte en ardoises, No 1013 et 1015 rue de la Douane, ayant Bar et Grocerie, 4 chambres et hall au premier étage, 6 chambres et cuisine au second étage et 4 chambres dans l'attic, hangar en briques à l'arrière, waterworks, citerne, etc., Vendue sujette au bail expirant le 31 octobre 1900, à raison de cinquante piastres par mois.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus, comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de Un et Deux ans, en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, la stipulation de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, l'acquéreur d'assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1900 et les Internal Revenue Stamps des Etats-Unis sur ladite vente. La vente est faite sujette au bail présentement existant en faveur de Jean Bordes et qui expirera le 31 octobre 1900 à raison de cinquante piastres par mois. L'acquéreur sera tenu de déposer à l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard et Rufus E. Foster, avocats.

9 mars—9 14 21 28—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

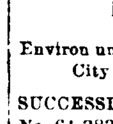 LAITIERS, 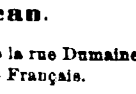

Jardiniers et autres--Attention!

GRANDE

Etendue de terre sur le Bayou St-Jean.

Environ un ilet des chars de la rue Dumaine City Park et le Marché Français.

SUCCESSION DE MME OMER J. SNAER.

No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 5 mars 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés sur la rive gauche du Bayou St Jean, dans le Second District de cette ville désigné par les numéros 1 et 2 sur un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 22 mai 1869, et mesure d'après ledit croquis comme suit: le numéro Un 112 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur le Bayou St Jean, 97 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne d'en bas, à laquelle profondeur ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 25 pieds 7 pouces, sur une profondeur en plus de 344 pieds 5 pouces et 5 lignes s'étendant sur la ligne du fond qui mesure 194 pieds 6 pouces sur le côté d'en haut une première profondeur de 28 pieds 4 pouces 4 lignes sur une ligne rompue, ladite ligne court obliquement sur une seconde profondeur de 26 pieds 11 pouces, 4 lignes, puis une autre profondeur de 62 pieds 6 pouces à laquelle distance ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 46 pieds 6 pouces et 249 pieds 6 pouces 1 ligne jusqu'à l'arrière ligne, le lot numéro deux mesure 44 pieds 6 pouces face au Bayou St Jean sur la ligne du haut 97 pieds 10 pouces et 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond et 109 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne opposée.

2° Une certaine portion de terre de forme triangulaire, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Génois, Telemachus, Dumaine et St Philippe, mesurant 33 pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété P. L. Fourchy, 163 pieds 6 pouces sur la ligne la séparant de la propriété ci dessus décrite et 169 pieds sur la ligne du fond; ladite portion de terre est désignée par la lettre F, sur un croquis de S. F. Lewis, voyer, annexé à un acte passé pardevant P. E. Théard, autrefois notaire en cette ville, le 17 novembre 1886.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre ayant 5 chambres, galeries sur le devant, le côté et derrière, écurie pouvant loger onze têtes d'animaux et magasin de fourrage, 2 citernes, poulailler, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de coutume de sécurité, le transfert de la police d'assurance et que l'acquéreur paie les taxes de l'année courante 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur afin de garantir la vente.

Acte de vente pardevant George M. Barnett, notaire public, incluant les timbres Internal Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Méral, avocat.

7 mars—7 9 14 21 28—avril 4 11

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 4812 BOURGOGNE,

Près l'avenue Jourdan.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 24 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 19 mars 1900, et rendu dans la succession de Robt Meridith (ou Meridier), No 60,931 du dossier de ladite cour:

Le cottage en bois No 4812 rue Bourgogne, contenant 4 chambres, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Deslondes et Dauphine et l'avenue Jourdan commençant à une distance de 97 pieds de l'encoignure des rues Bourgogne et Deslonde, et mesurant 78 pieds de face à la rue Bourgogne sur 30 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions— Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rouen, notaire.

24 mars—24 25—avril 1 8 15 22 à date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison à Deux Corps de Logis.

628-630 avenue St-Roch,

ENTRE LES RUES CHARTRES ET ROYALE.

Succession de JEAN MARION.

No 59,823 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 4 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 mars 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, (autrefois Casacalvo), Poets, (maintenant avenue St Roch), Chartres (autrefois Moreau) et Espagne, lequel lot de terre mesure 36 pieds de face à la rue Poets sur 55 pieds de profondeur, acquis par le défunt comme suit, une partie de la portion de face qui est désignée par le No Un par achat d'Achille Tardie, par acte passé le 23 octobre 1851 pardevant J. Agaisse, autrefois notaire; enregistré C. O. Bk 55, folio 182; et un pied de ladite façade et une portion de l'arrière dudit lot par achat de Mme Maria Blomar, par acte passé le 24 avril 1869 pardevant Abel Dreyfus, notaire, enregistré C. O. Bk 94 folio 650

Les améliorations comprennent une maison à un étage couverte en ardoises, ayant deux chambres, cabinet et galerie, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres, cabinet et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc. Loué $10 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers, ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque, avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Robert Legier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante (1900) devant être assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication et devra déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de la vente.

ROBERT LEGIER, Avocat.

3 mars—3 7 14 21 28—avril 4

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage simple et double, à Alger.

No 42 rue Vallette, entre les rues Alix et Eliza,

Et Nos 434 et 436 rue Bermuda, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

A L'ENCAN.

Succession d'Auguste Brown et femme.

No 61,568.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.— ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, le 26 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée, le 23 mars 1900, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No 22 de l'ilet No 4 maintenant No 81 borné par les rues Vallette, Eliza, Olivier et Alix, conformément au plan de A. D'Hémécourt, le 18 avril 1853 et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Vallette 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 21 de 120 pieds 7 pouces et 4 lignes et sur la ligne du lot No 23 de 123 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu par le No 421 rue Vallette.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 15, maintenant No 17 de l'ilet No 19 maintenant No 17, conformément au plan de A. D'Hémécourt voyer, le 18 mars 1842 borné par les rues Barthelemy, (maintenant Bermuda), Lavergne, Pierre, (maintenant avenue Pelican) et la rue Alex, mesurant en mesure française 30 pieds de face sur la rue Barthélemy (maintenant Bermuda) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en le cottage double connu comme les Nos 434 et 436 rue Bermuda.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de cette année 1900, et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymore notaire; et au même moment et endroit et aux mêmes termes et conditions que le ci-dessus, il sera vendu un lot de meubles de maison, outils, "junk" etc, contenus dans la résidence à l'encoignure de l'avenue Opelousas et de la rue Vallette. Le tout d'après l'inventaire enregistré en cour.

25 mars—25—avril 1 8 15 22 26

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CAROLINE KEMMLER.

DEUX COTTAGES

Nos 4218 et 4222

RUE CONSTANCE.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre supplémentaire de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540, signé le 7 mars 1900, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles, et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur,

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 11

Succession de Mme Mary Lawson, femme de Daniel C. Barraud, et Mme Elizabeth Ransone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,733—Division B—Attendu que Joseph R. Bres a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Mme Mary Lawson, femme de Daniel C. Barraud, et Mme Elizabeth Ransone, décédées intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN, Greffier.

25 mars—25 29—avril 3

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente et Bien Située

Résidence en Briques,

à Trois Etages

A DE FACILES CONDITIONS,

Près du centre des affaires et à proximité du dépôt du I. C. R. R.,

No 841 rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Julie.

Jacob Adler et als vs Julius Adler et als.

No 61,477—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 3 mai 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 mars 1900 par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Baronne Dryades, Julie et Delord, désigné comme lot No 82 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 29 mars 1840, et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, autrefois un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Baronne sur cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond, borné sur un côté par le lot No 81 et de l'autre côté par le lot No 83, et dans le fond par une allée commune pour l'usage commun dudit lot et autres, d'après ledit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à trois étages, située No 841 rue Baronne, et contenant au rez-de-chaussée, entrée vestibule, vaste vestibule, salons doubles, salle à manger, galerie dans le fond, office, cuisine, chambre de réserve, escalier au fond du vestibule, cour pavée en pierres plates, à citerne, hydrant, est couverte en ardoises, hangars pour charbon et bois etc., la cour est entourée de grands murs en briques, —réservoir dans la mansarde pour la chambre à bain. Les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries sur la façade et dans le fond, chambres de toilette, latrines avec sièges doubles, chambre à bain, chambre pour malles et neuf grandes chambres, etc; manteaux de cheminées en marbré dans toutes les chambres des premier et deuxième étages; tous les murs sont élégamment peints, le gaz partout; la maison est substantiellement construite et est en bon état. Le lot s'ouvre dans le fond sur une allée commune de vingt-cinq pieds.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, et la balance en un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non alienando, le transfert de l'assurance, etc, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du montant de son enchère, aussi bien que le paiement des timbres du revenu Intérieur des Etats Unis nécessaire sur la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 mars—31 av—1 8 15 22 29—mai 3

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LUNDI, LE 9 AVRIL,

A 10:30 heures A. M.,

A la Résidence,

1317 RUE ST THOMAS.

Dans l'affaire de la succession de Thomas J. Brennan—No 59,439.

EN VERTU d'un ordre signé le 26 mars 1900, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Moi, JAMES A. BRENNAN, encanteur, vendrai à l'enchère publique—

Tous les effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

30 mars—30 31—avril 3 8 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil du Contenu, etc., du local No 912 rue Canal

Consistant en un lot immense et bien assorti de papeterie, bric-à-brac, gravures, aquarelles, articles de fantaisie, matériaux d'artistes, jouets, peintures, livres, etc. etc.

Ainsi que les installations, vitrines, comptoirs, meubles, etc., et autres articles dans cette ligne d'affaire, trop nombreuses à détailler, étant le contenu en entier et installations, etc., d'un magasin de papeterie, en gros et en détail, des mieux connus et des plus beaux en cette ville,

912 RUE DU CANAL,

CONNU COMME SEEBOLDS.

Ainsi qu'un bail de valeur et droit d'occupation, etc., dans l'affaire de

Mme A. de Grilleau et als vs Mme Lisette Boehm, femme de W. E. Seebold.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 61,609 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits le LUNDI, 2 avril 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I—Toutes les propriétés mobilières et effets dans le local No 912 rue Canal, occupé comme magasin de papeterie, d'après l'inventaire enregistré

II—Ce certain contrat de bail, daté le 19 avril 1897 et ce certain contrat de renouvellement, extension, et continuation de cela, daté le 7 septembre 1899, enregistré dans le procès numéroté et intitulé comme ci-dessus, sous lequel la défenderesse dans ledit procès a le droit de louer, tenir et se servir desdits lieux (connus comme le No 912 rue Canal) jusqu'au 30 septembre 1900, en payant le loyer au plaignant dans ledit procès au taux de Deux cent huit dollars 33 1/3—100 sous ($208.33 1/3—100) par mois et tous les droits, titre et intérêt de ladite défenderesse dans et audit contrat du bail et extension ou continuation de cela, et en cas que ledit bail et extension ou continuation de cela ne serait pas vendu alors:

III—Tous les droits d'occupation desdits lieux No 912 rue Canal appartenant à ladite défenderesse sous ledit bail et ladite continuation ou extention de cela.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll avocats des plaignants.

21 mar—21 22 26 31—avril 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI facias dans l'affaire de Lizzie Nagler et als vs George Weiman, No 60,950 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, j'ai saisi et procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, le SAMEDI 31 mars 1900, à 10:30 heures A. M.:

Un lot assorti de meubles de maison, tapis, divers, etc, d'après inventaire.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Théo. Cotonio, avocat pour le plaignant.

20 mars—20 21 26 31

Succession de Ellen Farrelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,449—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Elizabeth Farrelly, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

29 mars—29—avril 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District,

Formant le coin de la rue Claiborne et de la Promenade Carondelet, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues St Pierre et Derbigny.

William G. Vincent, Agent vs Mme E. A. Cassard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,994—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 211, borné par les rues Claiborne, St-Pierre et Derbigny et la Promenade Carondelet, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de Geo. De Armas, député-voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Alcée J. Villeré, notaire, le 23 janvier 1896, et mesurant vingt-quatre pieds trois pouces six lignes de face à la rue Claiborne trente-huit pied et six pouces de profondeur et face à la Promenade Carondelet, Vingt huit pieds huit pouces sur une première profondeur sur le côté de la rue St-Pierre, de là quatre pieds deux pouces sur une ligne courant vers la Promenade Carondelet, de là douze pieds six pouces cinq lignes sur une deuxième profondeur à la ligne du fond et vingt-un pieds neuf pouces une ligne de largeur sur la ligne du fond.

Lequel lot de terre a été acquis par ladite Mme Veuve Charles Deniau, femme de Etienne A. Cassard, par acte passé pardevant Alcée J. Villeré, notaire, le 15 mai 1897, enregistré dans le Bureau des Transferts le même jour, livre 165, fo 534

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour le plaignant.

31 mars—31—avril 5 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District,

Connue comme le No 1640 rue Arabella, coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 63, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Cornelius ou St-Denis, ledit lot est désigné par le No "U" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E. en date du 14 mai 1890, et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 30 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.

16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Bâtisses et Améliorations de Valeur,

Connues comme les Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams, Septième District.

Et de 4-6mes d'intérêt sur le terrain de valeur sur lequel sont bâties les améliorations, ainsi que l'usufruit, etc.

Mme Mary Amélia Roussel, veuve de William Devlin vs Carter Wilson, No 59,806.

Charles S. Wilson et als vs Frank Marquez, Shérif Civil, No 60,134.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de saisie et vente dans la première affaire ci-dessus et d'un jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, dans la deuxième affaire ci-dessus, lesdits deux à moi adressées par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toutes les améliorations qui sont maintenant sur la propriété ci dessous décrite, aussi bien que les trois sixièmes de toute ladite propriété appartenant au défendeur Carter Wilson, dans son propre droit et son droit d'usufruit des trois-sixièmes restant, à lui appartenant comme époux survivant en communauté de sa femme défunte, Mme Carter Wilson, aussi bien que et ensemble avec le sixième d'intérêt de Henry Wilson ou Henry R. Wilson dans la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et servitudes y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 103 borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Troisième, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face à la rue Burthe, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles

Mem: L'injonction prise par Ora J. Wilson et Charles S. Wilson dans ledit procès de Charles S. Wilson et als vs Frank Marquez, shérif civil, No 60,134 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ayant été perpétré par ledit jugement rendu le 12 février 1900 et signé le 16 février 1900, leurs intérêts respectifs dans ladite propriété ci-dessus décrite (exclusif de toute amélioration qui s'y trouve) ne doivent pas être offertes en vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. No 59,806.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans

Ernest Lee Sansum, avocat pour la veuve M. A. Devlin.

9 mars—9 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2207 rue Water et No 2208 rue Tchoupitoulas (traversant l'ilet) entre les rues Jackson et Philip.

Frank Sonntag vs Frederick Rockel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,625—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 26 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant incluant tous les droits d'alluvion, situé dans le Quatrième District de cette ville, autrefois faubourg Lafayette, dans l'ilet borné par les rues Water (fleuve Mississipi), Philip, Tchoupitoulas, (autrefois Levée) et Jackson, désigné par le numéro quatre sur un plan fait par Hahn et Thompson, daté le 2 février 1843 déposé dans les archives de H. B. Cenas, alors notaire dans cette ville, et mesurant environ vingt et un pieds quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre vingts pieds de profondeur ou plus entre lignes parallèles, avec une façade de vingt et un pieds quatre pouces sur la rue Water.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

P. Crabites, avocat pour le plaignant.

24 mars—24 25 30—avril 5 12 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur, Extensive et Attrayante dans le Deuxième District.

Connue comme le No 1004 rue Esplanade, entre les rues Bourgogne et Remparts,

Herman A. Wulff vs Daniel Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,478—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, à cela appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts, étant l'ilet No 227. Une desdites portions de terre mesurant trente et un pieds de face à la rue Esplanade sur cent sept pieds quatre pouces et six lignes de profondeur en mesure américaine d'après un devis d'Egar Pilié, voyer daté du 20 décembre 1893 annexé à un acte d'achat par ledit Daniel Edward, borné sur un côté par la propriété anciennement appartenant à G. Dorsey et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à J. M. Zacharie, étant la même propriété acquise par ledit D. Edwards, par achat de la Vve F. Jonville par acte passé pardevant Chas T. Soniat, notaire le 26 janvier 1894, enregistré C. O. B. 152 folio 152.

L'autre portion de terre mesurant en mesure américaine, huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade la même largeur dans le fond et cent sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur et est désignée par la lettre "B" sur un devis d'arpentage fait Edgar Pilie voyer, le 20 décembre 1893 et annexé à l'acte de vente par la Vve J Koehl à C. J. Meyer passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, le 22 décembre 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

10 mars—10 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Septième District.

George Denègre vs George Heaton et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61,278—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 69 borné par les avenues Hampson et St. Charles, les rues Dublin et Dante, le dit lot est désigné par le No six sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant Fred Diebel, notaire, le 4me jour de février 1898, étant une vente de H Hecker à T.L. Bayne ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur entre lignes parallèles de cent soixante quatre pieds huit pouces, le tout d'après le plan déposé en l'étude de Selim Magner, ancien notaire, comme plan No 118

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denegre, avocats pour le plaignant.

2 mars—2 9 16 23 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du premier district,

Sur l'allée Jane, entre les rues White et Broad et Bank et Palmyre.

Mutual Building and Homestead Association vs Bernard F. McGovern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,402—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'allée Jane et les rues White Broad, Palmyre et Banks, lesdits lots sont désignés par les Nos 22 et 23 sur un plan pr ve maintenant en possession de la Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle-Orléans, sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: chacun vingt-six pieds sept lignes de face à l'allée Jane sur les profondeurs qui suivent viz: cent quatorze pieds onze pouces sur la ligne du lot No 22 le séparant du lot No 21, cent quatorze pieds dix pouces et une ligne entre la ligne de séparation des lots Nos 22 et 23 et cent quatorze pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 23, le plus près de la rue Palmyre; ledit ilet étant l'ilet No 605 sur un nouveau plan municipal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

9 mars—9 16 23 30—avril 5 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante propriété de valeur du Sixième District,

Connue comme le No 4603 rue Colysée, au coin de la rue Cadiz (dans l'ilet borné par ladite rue et les rues Valence et Perrier.)

Teutonia Loan and Building Co. vs Allan B. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,274—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 19 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colysée, Valence et Perrier, formant le coin des rues Cadiz et Colysée et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Colysée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Cadiz, étant composé du lot entier No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné comme No 13 sur un plan déposé en l'étude de Harry H. Hodgson encanteur une copie duquel est annexée à l'acte pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 1ème jour de juin 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart et Kernan, avocats pour les plaignants.

16 mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Connue comme le No 2705 rue Magasins entre les rues Quatrième et Washington.

Mme Mary Kinberger, tutrice, vs Mlle Sophie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 60,752—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 19 avril, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Quatrième, Washington et Camp, désignés comme lots Nos 2 et 3 de l'ilet numéroté 68 (maintenant ilet No 151) sur un plan ou certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson, député voyer de ville, en date de septembre 1850 annexé pour référence à un inventaire de la succession de Nels Anderson, décédé, pris par James Graham ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1860 lesdits lots se touchent et mesurent comme suit à savoir: Lot No 2 mesure vingt neuf pieds et neuf pouces de face à la rue Magasins par cent onze pieds et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le No 3 mesure trente pieds quatre pouces de face sur la rue Magasins par cent onze pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

17 mars—17 18 23 30—av 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme les vieux Nos municipaux 64 et 66 rue St-Louis entre les rues Royale et Bourbon.

Mme Mary Amelia Roussel veuve de William Devlin, vs Daniel Peter Marcy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,382—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Royale, Conti et Bourbon et désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 2 janvier 1842 et déposé en l'étude de Félix Grima maintenant celle de Théodore Guyol, notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante sept pieds onze pouces de face sur la rue St Louis sur cinquante sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne intérieure à laquelle profondeur ledit lot No 3 se resserre de dix huit pieds cinq pouces de façon à mesurer vingt neuf pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond. Les trente deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne supérieure étant la ligne de division entre ledit lot No 3 et le lot No 2 dudit plan ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations connues comme les Nos 64 et 66 rue St-Louis, et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour la plaignante.

9 mars—9 10 16 23 30--avril 5 12

A Healthy Wife.....

is a husband's inspiration. A sickly, half-dead-and-alive woman, especially when she is the mother of a family, is a damper to all joyousness in the home. I sometimes marvel at the patience of some husbands. If a woman finds that her energies are flagging and that everything tires her, her sleep is disturbed by horrible dreams, and that she often wakes suddenly in the night with a feeling of suffocation and alarm, she must at once regain her strength. It matters not where she lives or what her name is; what she needs is a Ripans Tabule.

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.